

Résolution adoptée à la séance plénière du 13 janvier 2021

Filières stratégiques : définir et mettre en œuvre les priorités

Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

En 2018, un rapport du Sénat soulevait, entre autres, qu'à peine 22% des médicaments remboursés par l'assurance maladie étaient fabriqués en France. Ce rapport, malgré son importance évidente, n'avait pas ou peu été entendu.

Cela constituait pourtant une épée de Damoclès qui a malheureusement produit ses effets en 2020 lorsque certains sédatifs, anesthésiants et antibiotiques sont venus à manquer, forçant les hôpitaux à rationner leur utilisation ou employer des produits moins performants, et que les pharmacies ont été contraintes de limiter les ventes de paracétamol pour éviter une pénurie nationale.

Nous a ainsi été démontré par l'exemple l'importance de certaines filières, dites stratégiques, et pour lesquelles notre indépendance semble nécessaire. Mais, si le groupe est en accord avec le fait qu'en réponse à l'importance stratégique de ces filières, une forme de réindustrialisation est à amorcer, il ne peut pas s'agir d'un retour à l'industrie telle que nous avons pu la connaître.

A cet égard, le groupe est convaincu que l'investissement dans les filières stratégiques doit impérativement se conformer aux engagements environnementaux, notamment en termes de diminution de nos émissions de gaz à effet de serre. Il faut repenser nos modes de production, à la fois pour en faire des outils optimisés, mais aussi plus économes en ressources. C'est d'ailleurs ce que tend à encourager la préconisation 3.

La dimension sociale doit également retrouver une place centrale au sein de l'industrie, avec une forte dynamique en faveur de la formation à tous les niveaux, l'intégration des jeunes dans l'emploi, l'égalité entre les femmes et les hommes et la prise en compte des différentes parties prenantes dans la gouvernance des entreprises comme le prévoient les préconisations 4 et 12.

Ré-humaniser les chaînes de production, valoriser les emplois et les compétences, investir dans la reconversion sont autant de moyens de réinvestir les filières stratégiques mais aussi d'investir dans les nouvelles technologies.

Enfin, il nous paraît tout de même important de mentionner que pour réinvestir stratégiquement dans certaines filières, notre effort de recherche va également devoir s'intensifier. Le CESE a rappelé à plusieurs reprises que la France peine à atteindre les objectifs de 3% du PIB en la matière.

Le groupe a remercié les rapporteur.e.s et a voté cet avis.